



Blason de la commune

Le Mot de l'équipe municipale

AGIR POUR LE BIEN COMMUN !

La période estivale s'achève. Elle aura été torride et sèche, très pénalisante pour les agriculteurs, mais aussi dense et dynamique avec le retour des fêtes et des concerts ... réalité paradoxale.

Grâce aux animations menées par les associations de la commune, nous aurons retrouvé le plaisir de partager de moments forts, sans masque et sans trop de distance, bien que la pandémie se poursuive et risque de s'accroître avec les frimas.

L'automne s'annonce ; l'activité a repris de plus belle : les travaux sur le pont ont été engagés par les entreprises retenues par le Conseil Départemental, dans une phase stratégique de consolidation de la structure et de réfection de la chaussée ; la maison Rascalou a été vidée de son contenu pour pouvoir débiter les travaux ; les travaux de voirie sont engagés, notamment sur Salelles... Les propriétaires du fonds de commerce de l'auberge nous ont fait savoir qu'ils ne souhaitent plus poursuivre leur activité, ce qui va nous conduire à devoir faire des choix essentiels pour la vie du village.

Fidèle à ses valeurs et afin de répondre durablement aux besoins de toutes et tous, la municipalité mène son action au regard de l'intérêt général et du bien commun en fédérant les acteurs et dans le respect des compétences de chacun. C'est ce à quoi nous nous attelons, avec détermination et constance.

Sommaire

P.1
Le mot de l'équipe municipale

P.2
Infos mairie

P.6
Vie municipale

P.8
Vie locale

P.22
Vie associative



BONNE RENTREE A TOUTES ET TOUS



Infos Mairie

Ouverture mairie

Du lundi au vendredi de 14 à 17 heures
Tél : 05.65.99.40.31
Permanence des élus : le samedi : 10h - 12h
www.saint-izaire.fr
mairie.st-izaire@wanadoo.fr

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie au cours du trimestre qui suit leur 16^{ème} anniversaire.

Inscription sur les listes électorales

Suite à la mise en place du Répertoire Electoral Unique (REU), via le site www.service-public.fr la personne pourra s'inscrire ou contacter la commune pour s'inscrire sur la liste électorale.
Inscription Internet ou formulaire papier
.

La commune dispose de 3 défibrillateurs :

Saint-Izaire à côté de l'Auberge de La Valette,
Faveyrolles sous le préau de l'ancienne école,
Salelles sous le porche de l'église

ETAT-CIVIL :

Naissance :
Gustave DAFFAS

Mariage :
Théo MERIC et Olivia RA-CANIERE

Décès :
Louis, René BARTHELEMY
Hubert SOULIE

Cérémonie du 11 novembre :

- 9 h à Salelles
- 10 h à Faveyrolles
- 11 h à Saint-Izaire

TRAVAUX

Tous types de travaux sur les bâtiments ou dans les différents cimetières, il faut faire une déclaration auprès de la mairie



Info mairie suite



DIVAGATION DES CHIENS :

Sur nos bulletins précédents, nous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse et aujourd'hui ce n'est pas toujours le cas ! Les chiens errants dans le village, font leurs besoins un peu partout. Nous avons mis à la disposition des bornes hygiène canine dans différents endroits du village mais cela ne sert pas à grand-chose à ce jour.

IL serait souhaitable que les propriétaires de chien les utilisent par respect envers les autres usagers et la propreté des rues.



NUNEROS D'URGENCE :

Pompiers : le 112 ou le 18

SAMU : le 15

Gendarmerie : le 17 avec un téléphone fixe ou portable et quelque soit l'endroit où vous vous trouvez.

Centre antipoison de Toulouse : 05.61.77.74.47

SITE INTERNET :

Nous vous rappelons que la commune a un site Internet sur lequel vous pouvez trouver des informations et suivre les activités.

Ce site vit aussi grâce à vous, si vous avez des communications à faire, envoyez-les à la mairie. <https://www.saint-izaire.fr>

ACTIVITES dans le respect des consignes sanitaires :

Gym : mardi de 15h à 16 h dans le jardin du château ou salle des fêtes (hiver)

Jeux : jeudi à 14h au local à côté de la salle des fêtes

Ping-pong : jeudi à 20h30 à la salle des fêtes

Suite info mairie



TRANSPORT A LA DEMANDE

Jours et horaires de fonctionnement 2020 - 2023

Le transport s'effectue depuis le lieu de résidence vers le point de destination choisi et/ou inversement, ouvert à tout le monde.

Transporteur : CAMBON , téléphone : 05.65.99.05.96 , l'usager réserve son trajet la veille du déplacement avant 12h.

Tarif : 2 € par personne aller/retour

6 points d'arrêt : Plateau ancienne gare - La Poste - La gare routière - le centre hospitalier - la zone du Bourguet - la maison des services à Vabres l'Abbaye. Renseignements à la mairie.

Lundi et mercredi départ Saint-Izaire entre 14h et 14h30 avec un retour entre 16h30 et 17h

Jeudi et samedi départ Saint-Izaire entre 9h et 9h30 avec un retour 11h30 et 12h.

Horaires déchetterie de Saint-Affrique :

Eté :

Du lundi au vendredi de 13h30 à
18 heures 30

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Hiver :

Du lundi au vendredi de 13h30 à
18 heures

Samedi de 9h à 12 h et de 14h à
18heures



Dépôt des déchets verts à l'ancienne gare (ancien dépôt DDE)

Nous avons mis à disposition au centre technique dit « Gare de Riols » un emplacement pour les déchets verts uniquement.

On ne doit pas mélanger la terre avec autre chose ou déchets verts, il faut trier avant d'amener sinon le dépôt sera fermé.

Suite info mairie

« Maison de Services Au Public » - « Point info seniors »

ACGSA - Point info Seniors

Maison des Services au Public
21 avenue du Pont-Vieux
12400 VABRES L'ABBAYE
05 65 99 03 56 / 06 77 08 86 27



Horaires d'ouverture au public :
Lundi et mardi : 8h30 à 12h30
Mercredi et Jeudi : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h
Vendredi : 8h30 à 12h30

mail : mds.vabres@orange.fr
pointinfoseniors.acgsa@gmail.com
<https://www.maisondeservicesaupublic.fr>
Site internet : <http://pointinfoseniors-awixsite.com/acgsa>
Mail : pointinfoseniors.acgsa@gmail.com

RENDEZ-VOUS le 25 octobre à Saint-Izaire UNIQUEMENT sur rendez-vous

ADMR - Aide à Domicile en Milieu Rural

ADMR des Sept Vallons
5 Place de la Mairie
12550 Coupiac

Téléphone : 05.65.99.42.90

Service et soin aux seniors, accompagnement du handicap, enfance et parentalité, entretien de la maison, aide aux aidants

VIE MUNICIPALE

A PROPOS DES CONSEILS MUNICIPAUX :

Pour mémoire, le conseil municipal est ouvert au public ; le compte rendu détaillé de chaque conseil est disponible en mairie et sur le site de la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2022

L'essentiel de ce conseil a porté sur les modalités d'attribution des marchés, suite aux appels d'offre lancés sur l'aménagement de la maison Rascalou. Une présentation a eu lieu lot par lot, avec les différentes entreprises candidates. Un seul lot n'a pas trouvé preneur, le lot n°10 la métallerie qui devra donc donner lieu à un nouvel appel d'offre.

Lors des questions diverses, le conseil a été saisi de nombreuses plaintes concernant la multiplication des chats errants en centre bourg qui occasionnent des dégâts importants (défécations, odeurs...) ; un budget sera consacré à leur stérilisation.

LE CONSEIL DU 26 JUILLET 2022

Le conseil a été informé de la réponse favorable de la préfecture sur la demande de Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) faite par la commune. On peut se féliciter de cette réponse favorable, même si l'on regrette qu'elle ne soit pas à la hauteur de la demande (30% au lieu de 40%). Le plan de financement est revu, avec un montant des travaux HT à 393551,30€, une subvention Etat à 118065,30€, une subvention demandée à la région de 59032 €, au conseil départemental de 98 387€, pour un financement communal de 118 067€. Par ailleurs, une subvention a été demandée au SIEDA et au parc sur la réduction d'énergie.

Le conseil a également maintenu le tarif de la restauration scolaire sans augmentation (coût de 3,51 € par repas – participation demandée aux familles à 3,15€), en attendant des précisions sur les tarifs de cette année, par le groupement des terres rouges. Un point est fait sur l'organisation des transports scolaires repris par la région et sur le recrutement d'une ATSEM Madame Laetitia Roussel en remplacement de Véronique.

Jacques Besset a fait part à la municipalité de son projet de cessation des activités de l'auberge. Une réflexion s'engage sur la perspective d'un arrêt éventuel du fonctionnement de l'Auberge qui joue un rôle important dans la vie du village et sur les réponses possibles au niveau de la commune.

Suite de la vie communale

LE CONSEIL DU 17 AOUT 2022

Ce conseil a permis la création d'un emploi non permanent pour « asseoir » le recrutement de notre nouvelle ATSEM à raison de 25 H hebdomadaires.

Lors des questions diverses, ont été abordées les situations suivantes : l'arrêt de l'arrosage des plantes sur la commune suite aux restrictions liées à la sécheresse, les difficultés d'alimentation en eau sur certains points de la commune, la mise en œuvre de l'adressage dès cet automne (plaques à fixer), le projet d'installation de bornes d'incendie (Salelles et les Canacs).

LE CONSEIL DU 23 SEPTEMBRE 2022

Ce conseil s'est ouvert par des échanges sur la rénovation du pont, suite à la réception de membres du « collectif » par le Maire avant le conseil municipal ; une demande de réunion d'information sera adressée par la commune aux conseillers du canton.

La question a été débattue de la légitimité pour la commune d'intervenir sur ce projet qui ne relève pas de sa compétence, ce qui ne nous a pas empêché de le faire quand des questions de sécurité étaient en jeu comme par exemple la demande d'un trottoir sécurisé pour les piétons, demande entendue par le conseil départemental. En revanche, le choix d'alterner la circulation relève des prérogatives de sécurité du conseil départemental qui engage sa responsabilité. Le choix des modalités de signalisation (feux ou panneaux) reste à confirmer.

Un débat s'est ensuite engagé sur le devenir de l'auberge, vecteur d'animation du bourg, avec le garage et la station-service. Une réunion doit être organisée prochainement avec le parc des grands causses et la CCI pour connaître les possibilités d'aide financière, non seulement sur l'achat du fonds de commerce, mais aussi sur les aménagements possibles de l'épicerie pour maintenir ce commerce de proximité, au sein du village. La même démarche a été engagée auprès du Conseil Départemental.

Le conseil a ensuite délibéré sur l'instauration d'une taxe d'aménagement qui porte sur toute nouvelle construction ou agrandissement de locaux d'habitation ou de loisirs. Saint Izairé était la dernière commune de la Communauté de communes où s'appliquait cette taxation, mais de façon forfaitaire par l'état. La commune a choisi le taux minimal (1%), inférieur au taux moyen du territoire.

Suite de la vie municipale

Enfin, un tour de table a permis de faire un point sur les sujets d'actualité (maison Rascalou- projet alimentaire de territoire...). Des ajustements d'adresse ont été pris ; les panneaux indiquant le nom des voies devraient être installés prochainement.

LA CONCERTATION MUNICIPALE

Comme nous nous y sommes engagés et comme nous l'avons fait régulièrement depuis deux ans, tout en tenant compte de la crise sanitaire, nous tiendrons nos permanences cet automne, pour assurer la concertation dans l'ensemble des villages de la commune, sur les différentes questions et projets touchant à la vie de la commune. Il s'agit de tenir un dialogue direct et constructif.

Le maire et ses adjoints seront présents

À FAVEYROLLES le VENDREDI 25 novembre à 18H dans le préau de l'ancienne école.

À SALELLES le SAMEDI 26 novembre devant l'église de Salelles à 10H

AU BOURG DE SAINT-IZAIRE le SAMEDI 03 décembre à 10H, à la salle des fêtes

Tous les samedis, le maire assure une permanence à la mairie de 10h à 12h.

LA VIE LOCALE



Pour mémoire, le projet de restauration du pont et le calendrier des travaux ont fait l'objet d'informations dans deux courriers aux habitants du 29/04/22 et du 08/06/22, dans les bulletins municipaux n^{os} 80, 82, 84, 85, 86 ; ils ont également fait l'objet de communications et de débats aux conseils municipaux du 11 mai 2021, du 18 mars 2022, du 03 juin 2022 et du 23 septembre 2022.

Suite de la vie locale

A ce jour, les appels d'offre du CD ont été productifs, les entreprises retenues, les budgets finalisés. Le programme de travaux a été engagé et est tenu pour l'instant dans les délais prévus. La dernière version des arbitrages réalisés par le CD, en prenant en compte les démarches, notamment de la commune, prévoit une circulation sans limitation de tonnage, ni de restriction de largeur des véhicules, un trottoir sécurisé pour les piétons, une circulation alternée régulée par des feux radars ou des panneaux de priorité. Le choix d'alterner la circulation constitue une mesure de sécurité qui relève de la responsabilité du conseil départemental et qui l'engage, tant pour la circulation que pour la stabilité de la structure ; Il correspond d'ailleurs aux habitudes des usagers. La semaine dernière, le pont a été soulevé pour consolider les culées et soubassements. L'architecte des bâtiments de France a validé le choix des peintures et des rambardes. Le pont devrait être rouvert à la circulation automobile fin octobre ; les travaux se poursuivront avec la pose d'échafaudages et avec une circulation alternée régulée au moyen de feux programmés. D'ici peu, des essais lumière devraient être mis en œuvre pour affiner l'éclairage et la mise en valeur du pont.

Extrait du Courrier d'A. Viala président du CD 12 en réponse au courrier de la mairie de Juin

Le nouveau calendrier prévisionnel des travaux, sous réserve des conditions météorologiques et des aléas techniques inhérents à tout chantier, s'établit donc comme suit :

mai – juin 2022 : installation de chantier / décapage des peintures des culées, abouts et tablier

juillet – août 2022 : interruption des travaux

septembre – octobre 2022 : renforcement des culées, soutènements et tablier. Cette phase de travaux sera donc réalisée hors circulation.

novembre 2022 – juillet 2023 : enlèvement des peintures, réparations des bétons et démolition des trottoirs

août – automne 2023 : Trottoir en encorbellement, chaussée et trottoirs définitifs. Cette dernière phase nécessitera des fermetures ponctuelles, de quelques journées, de la circulation.

La circulation piétonne restera possible sur le pont, quelle que soit la phase du chantier. Pendant la fermeture de l'ouvrage, une signalétique spécifique relative aux modalités de stationnement et d'accès au village, et plus particulièrement à l'auberge et au château, sera mise en place rive droite du Dourdou. Ainsi pour ce chantier, comme pour tous les travaux routiers, le Département, conscient des désagréments occasionnés aux usagers, met tout en œuvre pour les réduire.

Suite de la vie locale

LE POINT SUR LES PROJETS MUNICIPAUX

Deux ans après l'installation de la nouvelle équipe municipale, au tiers de notre mandat, nous avons souhaité faire un point d'étape pour mesurer l'état des avancées ; mais aussi des besoins non couverts, partager notre action et envisager les projets à venir dans un contexte incertain.

Il y a deux ans, nous avons défini des **priorités fortes**.

FAIRE VIVRE LA COMMUNE en prenant les dispositions nécessaires pour maintenir et accroître la population, soutenir l'activité économique et garantir des conditions de vie satisfaisantes aux habitants.

Pour dynamiser le village, **le projet de gîte d'étape** qui avait été imaginé précédemment a été modifié pour créer des logements dans la maison Rascalou, afin de donner priorité aux habitants. Le projet est désormais engagé, avec un emprunt réalisé, des subventions attendues et des travaux qui devraient commencer dès l'automne.

Le projet « d'écohomeau », en périphérie du village, a connu des succès divers. Une société immobilière « provicis sud, massif central » travaillant sur le département était intéressée, s'était engagée puis a décliné son investissement, suite à l'évolution de la situation économique ; un projet d'implantation d'une Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) a été un temps envisagé sur une partie du terrain, sans suite à ce jour. Pour avancer sur ce projet d'écohomeau, intéressant au demeurant, il faudrait que la commune engage des investissements importants (viabilisation) qu'elle ne peut assumer seule, avant d'espérer pouvoir vendre ou lotir les terrains. Dans le même temps, **l'activité économique de la commune** a été accompagnée et soutenue. Des allègements de loyers ont été consentis pour les activités artisanales et commerciales en difficulté lors de la crise sanitaire, « **un local paysan** » a été installé pour favoriser la vente des produits locaux en circuit court, avec l'installation d'une armoire réfrigérée. Par ailleurs, l'installation d'activités agricoles est facilitée pour les jeunes agriculteurs sous certaines conditions. Centre d'animation du bourg, avec le garage et la station-service, l'auberge s'interroge sur son devenir. Des choix devront être faits par la commune pour se porter acquéreur ou non du bail, tant pour l'auberge que pour l'épicerie, afin de développer l'animation du bourg et rendre service aux habitants.

Suite de la vie locale

Les besoins essentiels à la vie dans la commune ont fait l'objet d'une attention particulière dans la limite de nos moyens.

La voirie mobilise, à nouveau, un investissement annuel régulier de plus de 40 000€ sans toutefois encore parvenir à un réseau routier de qualité. L'adduction d'eau a fait l'objet de démarches particulières auprès du syndicat des eaux (SIAEP) du Lévézou Ségala qui a permis l'accès au réseau d'eau de la ferme de mas de Gascuel et des gîtes de Janolles sans aucun coût pour la commune. Pour autant, sauf nouvelle prise en charge des travaux par les syndicats des eaux desservant les villages (SIAEP des rives du Tarn ou SIAEP Lévézou/ Ségala), il ne sera pas possible, compte tenu des coûts, d'assurer le financement de la desserte de l'eau dans les hameaux, ni dans les habitations isolées. Pour autant, des aides municipales sont à l'étude pour accompagner le projet des habitants.

D'ici 2026, la question de l'accès à l'eau et de l'attribution des marchés devront faire l'objet de décisions importantes de la commune dans le cadre de l'intercommunalité. Pour ce qui concerne la commune, le fonctionnement du réseau d'eau fait l'objet d'un important investissement (pompes à changer et à entretenir- canalisations fragiles- recherche de fuites- surveillance des compteurs...) qui mobilise Joël Tauriac employé communal pour une grande part de son temps.

La place de la commune **au sein de l'intercommunalité** est pleinement reconnue. Nous participons aux diverses commissions de l'intercommunalité et sommes représentés auprès des opérateurs départementaux. Des dossiers essentiels à la vie de la commune sont travaillés à ce niveau (hôpital – assainissement – gestion des déchets - attractivité – Mobilité– alimentation – agriculture - PLUI...); ils donneront lieu à un projet de territoire dans lequel nous avons une carte à jouer.

VALORISER NOTRE PATRIMOINE

La commune est riche d'un patrimoine considérable et divers qu'il nous faut conserver, aménager, valoriser.



Suite de la vie locale

L'église de Faveyrolles a fait l'objet d'importantes interventions sur son toit qui devront être poursuivies dans le temps. **La halle de justice des Armayrols** a été consolidée et restaurée ; bien que ne relevant de la compétence communale, **le calvaire de Faveyrolles** a été repeint.

La maison du XV qui avait été consolidée pour éviter son effondrement devrait, à terme, accueillir des expositions patrimoniales sous réserve des aménagements à effectuer.

Le château, quant à lui, fait l'objet de mesures régulières de conservation en travaillant pièce après pièce en lien avec les monuments historiques. Pour pouvoir intervenir sur la chambre de l'évêque (fresques, plafond et plancher...) et envisager les chantiers à mener dans les années à venir, il nous faudra l'aide de donations et de subventions, ne serait-ce que pour les études préalables indispensables.

La consolidation / restauration du pont qui fait partie du patrimoine, est pilotée par le conseil départemental ; elle doit garantir une circulation de tous types de véhicules et des piétons en toute sécurité, dans un cadre digne de notre village. Les travaux de réfection du pont sont maintenant engagés ; la question de l'aménagement des abords et de son éclairage, en lien avec l'éclairage du village, restent à finaliser.

Suite à la visite de l'architecte des bâtiments de France, nous sommes intervenus auprès des propriétaires pour que les maisons présentant un risque (toit effondré - tour instable...) fassent l'objet de travaux de consolidation. Cette vigilance devra être maintenue pour que les maisons anciennes soient en sécurité.

A terme, le projet de labellisation de saint Izair « petite ville de caractère » méritera d'être engagé en lien avec l'intercommunalité ; d'autres communes (Vabres- Coupiac) étant intéressées et le coût des travaux à entreprendre étant élevé (enfouissement des lignes aériennes).

DEVELOPPER LE TOURISME Si le tourisme ne suffit pas à faire vivre la commune de Saint Izair, il participe cependant de l'animation de la commune et de son attractivité.

L'aménagement de parcours de randonnée a été travaillé avec le parc et la communauté de communes ; un « **chemin des évêques** » est à l'étude avec Vabres et Calmels le Viala, le parcours pêche devrait être finalisé prochainement ; une station de lavage de VTT a été installée en lien avec

Suite de la vie locale

la communauté de communes ; en revanche, la continuité de la vélo route n'est toujours pas assurée et aucune solution n'est actuellement en vue ; un aménagement des parcours de randonnée est nécessaire (bancs- tables d'orientation...), un réaménagement de l'espace nature et de l'aire de camping, avec un point baignade , devrait être envisagé pour que saint Izaire puisse prétendre à devenir « station verte de vacances ».

BIEN VIVRE DANS NOTRE COMMUNE. Il s'agit de préserver et de promouvoir le cadre et la qualité de vie qui sont celles de la commune. Cette responsabilité est partagée entre nous tous.

Le cadre de vie : la multiplication et la divagation des chats et la puanteur de leurs défécations en centre bourg ne sont pas acceptables et donneront lieu prochainement à des mesures de stérilisation ; le nettoyage des rues et le fleurissement des espaces publics fait partie des missions de Joel Tauriac qui complète l'intervention de chaque habitant, responsable de l'espace public devant sa maison. Rappelons que les dépôts d'ordures et de matériels divers sont prohibés sur l'espace public.



La sécurité routière au sein des villages a fait l'objet d'une première tranche de travaux de signalisation sur la traversée de saint Izaire. Une deuxième tranche sera engagée, avec notamment un radar pédagogique, ainsi qu'à Faveyrolles où la limitation de vitesse demeure peu respectée.

L'école primaire du village fait également partie de nos priorités. Les travaux d'entretien, de sécurisation et d'aménagement ont été conduits et la municipalité est intervenue autant que nécessaire (transport scolaire – création d'un poste d'ATSEM - financement d'un environnement numérique de travail...) pour assurer des conditions de scolarité idéales.

Suite de la vie locale

De même, la **bibliothèque** a été relancée ; elle est à la disposition de l'école et des permanences (le mardi de 16H à 17H30) permettent à chacun d'accéder au fonds de livres et de DVD. Des « armoires à livres » ont été installées à Faveyrolles et Salelles pour faciliter l'accès à la lecture publique. Des ateliers seront proposés prochainement, ainsi qu'une armoire à livres au bourg.

L'environnement : Conscient de nos responsabilités environnementales, la commune avait le projet d'installer des panneaux photovoltaïques sur la salle des fêtes et le centre DDE. Ce projet a été abandonné au regard des coûts qu'il représente (réfection des toits- coût d'installation et branchement sur le réseau...). En revanche, l'éclairage public fait désormais l'objet une extinction programmée la nuit et d'un remplacement des ampoules par des leds. La question de l'assainissement collectif pour Faveyrolles est posée afin d'assurer un traitement des rejets ; pour autant, ce dossier avec un coût très élevé pour la commune nécessite des études et la recherche de subventions importantes afin d'envisager sa réalisation.

Des projets n'ont pu être engagés faute de financements suffisants : réfection de la salle des fêtes, aménagement de la place devant l'auberge, aménagement de la place de Faveyrolles, installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux Ils feront partie des projets à construire et à financer sur les prochaines années.

DEVELOPPER LA CONCERTATION. Pour renforcer la concertation avec l'ensemble des habitants de la commune, des permanences ont été régulièrement assurées tant à la mairie que dans les villages. Des commissions ont été proposées, le site de la commune a été modernisé (adresse : <https://www.saint-izaire.fr/>) et le bulletin a été développé pour donner le maximum d'informations. Un café citoyen sera prochainement proposé afin d'élargir encore notre souhait d'une communication ouverte, utile et sans démagogie.



Suite de la vie locale

AU FINAL, Pour mener à bien l'ensemble de ces projets et répondre aux besoins nouveaux qui se découvrent chaque jour, nous avons engagé une politique de partenariat avec les services de l'Etat, avec les collectivités territoriales (conseils départemental et régional), avec le Parc Naturel Régional des Grands Causses et les organismes du département (SMICA- SIEDA...) qui peuvent apporter leur expertise et des sources de financement.

La municipalité se tient à votre écoute pour échanger sur l'ensemble de ces questions, notamment lors des permanences que nous tiendrons dans les villages au cours de l'automne.

Il s'agit de construire collectivement un avenir partagé et de faire face solidairement aux imprévus !

LA RENTREE SCOLAIRE : UNE ANNEE SOUS LES MEILLEURS AUSPICES

La rentrée a eu lieu il y a peu... C'est reparti pour une année scolaire, riche de nombreux projets pédagogiques et éducatifs de qualité, porteurs d'apprentissages en lien avec les programmes de l'école. La directrice de l'école, Fanny Travassac, nous donne davantage de détails.

Comment s'est déroulée la rentrée ?

FT : « Cette année l'école compte 14 élèves de la MS au CP (1MS, 1GS, 2CP, 4CE1, 3CE2, 1CM1 et 2CM2) encadrés par une équipe pédagogique dynamique avec une enseignante : Mme Fanny Travassac, et deux ATSEM : Mme Jeanne Abrivard et Mme Leatitia Roussel qui a pris ses fonctions en remplacement de Véronique.

Nous avons pu faire une rentrée normale sans restriction sanitaire, ce qui est un vrai plus. La rentrée s'est parfaitement déroulée, avec des élèves heureux de retrouver l'école et les copains »

Suite de la vie locale



Avez-vous des projets forts cette année ?



FT : « Cette année divers projets sont prévus : Dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle : La fréquentation de l'antenne de la MISA à Saint-Izaire tous les mardis après-midi de 16h à 16h30. Je tiens à remercier tous les bénévoles qui assurent une permanence ainsi que le personnel de la MISA. C'est une chance pour les élèves de l'école d'avoir accès à des ouvrages variés et de qualité. Nous nous rendrons une fois par période à la médiathèque à Saint Affrique. Dans le cadre du projet « école et cinéma », trois projections sont prévues dans l'année avec un travail en classe en amont et après les projections.

Suite de la vie locale

En sport : Au mois de mars l'école participera à une classe bleue, une séance par jour pendant 10 jours au centre nautique de Saint-Affrique. Les élèves de la maternelle et du CP pourront valider l'aisance aquatique et les élèves de CE-CM pourront valider les tests sur le « savoir nager ». Par ailleurs, un cycle Gym sera reconduit cette année avec le groupement de Saint Affrique.

D'autres Projets sont également prévus tout au long de l'année. Les séances d'occitan reprendront après les vacances de la Toussaint, à raison de 30 min par semaine. L'école intégrera le dispositif « Enseignement des Matières par l'Intégration d'une Langue Étrangère (EMILE) », mis en place cette année : en plus du programme d'enseignement de l'Anglais une heure par semaine, les séances d'EPS seront en Anglais. EMILE offre le grand avantage de proposer un enseignement relativement intensif des langues sans augmenter leurs volumes horaires dans le cursus. Ce dispositif trouvera aussi une continuité au collège pour les élèves qui le désireront. Par ailleurs, la commune de Saint-Izaire a financé l'adhésion à ENT- école (Espace numérique de travail). L'ENT-école propose un environnement de confiance sécurisé par l'Éducation Nationale. À l'école et depuis la maison, les élèves et leur enseignant se connectent à un ensemble de services adaptés aux apprentissages et à la scolarité. L'ENT-école offre la possibilité aux parents de suivre le travail de leurs enfants. Enfin, la journée pêche aura lieu le 14 octobre dans le cadre du projet conduit l'année dernière. »

Une année scolaire bien engagée qui, espérons-le, ne sera pas perturbée par la crise sanitaire. Un grand merci à l'équipe pédagogique compétente et engagée, ainsi qu'à l'association des parents d'élèves qui soutient l'activité de l'école.

LA BIBLIOTHEQUE

Comme l'année dernière, la bibliothèque de Saint Izaire, relais de la médiathèque intercommunale, vous accueille **chaque mardi de 16H à 17H30**. Au-delà du fonds de livres et de DVD disponible, il vous est possible de réserver des ouvrages de la médiathèque. Un grand merci aux bénévoles qui animent ce lieu.

Suite de la vie locale

Pour mémoire : le tarif en vigueur pour le relais de Saint Izaire est de 10€ pour les adultes habitant la commune, gratuit pour les Enfants et Jeunes (0-18 ans révolus).

Deux ateliers y sont proposés.

Un atelier « travaux d'aiguilles » (broderie, crochet, tricot) **tous les lundis de 14H à 17H qui débutera le lundi 10 octobre.** Ce sera l'occasion d'échanger des savoirs faire et les mettre en commun.

Un atelier « informatique » animé par Laurène (sur demande par téléphone au 06 48 06 91 11 ou mail « quellierlaurene@gmail.com ») tous les mardis de 17H à 18H soit pour une première initiation (utiliser internet, utiliser son ordinateur...) ou pour une assistance sur un besoin précis.

Le samedi 24 septembre, la « **fête de la bibliothèque** » a réuni une vingtaine de participants petits et grands, pour une après-midi dédiée à des jeux avec Fabien et Marie Hélène de la MISA. Un grand merci à eux qui nous ont fait découvrir une quinzaine de jeux originaux et passionnants. Un bon moment à recommencer.



Suite de la vie locale

ANIMATIONS LUDIQUES : VENEZ JOUER A LA SALLE DES FETES

La Médiathèque intercommunale propose des animations ludiques, animées par Fabien le ludothécaire, à **la salle des fêtes de Saint Izaire, le vendredi 21 octobre et le vendredi 21 Avril de 17H à 20H**, ainsi que le 3^{ème} vendredi de Novembre et de Mai à CALMELS LE VIALA.

Nous vous attendons nombreux, petits et grands, pour découvrir de nouveaux jeux et pratiquer ceux que vous aimez. Cette animation, organisée par la médiathèque intercommunale qui vient dans les villages, propose la découverte de multiples jeux passionnants et originaux. L'association des parents d'élèves assurera la buvette, histoire de passer un moment convivial !

L'ADRESSAGE

A la demande de la poste et des services publics, l'ensemble des adresses a dû être revu et le numérotage des maisons s'effectue désormais sur la base des distances afin d'aboutir à une localisation fiable servant aux services de secours et aux livraisons. L'ensemble des habitants a reçu sa nouvelle adresse qui reprend la plupart du temps la précédente ; les services publics ont d'ailleurs déjà intégré ces nouvelles adresses.

Joel va prochainement engager les travaux d'installation des plaques de rue et les numéros. Ces indications peuvent être apposées sur des panneaux ou sur les murs des maisons, mais ne peuvent en aucun cas être apposées sur les boîtes à lettres qui relèvent de la propriété privée des habitants.

Merci de faire le meilleur accueil à Joël et, si vous le souhaitez, de l'aider à fixer les plaques indicatrices.

Suite de la vie locale

BILAN DE L'ÉTÉ

A Saint Izare, comme pour l'ensemble du saint affricain, cette année aura vu une fréquentation touristique inégale, relativement plus forte en Août qu'en Juillet, comparable aux années précédentes. Nul doute que les journées estivales particulièrement chaudes auront favorisé les destinations de baignade au détriment des visites historiques.

Pour autant, le château aura compté plus de 2000 visites et l'aire de camping aura accueilli près de 300 campeurs. A noter un mois de septembre relativement actif qui permet de prolonger la saison.

Comme chaque année des expositions artistiques ont animé le château, avec des ateliers de création plastique et des produits fabriqués par les artisans du territoire. Un ensemble très apprécié des amateurs.

Journées du patrimoine :

Environ 200 personnes sont passées pour visiter notre château et nos églises durant les 2 jours. Samedi l'activité du certif a bien plu avec environ une vingtaine de personnes qui ont passé ce diplôme avec le sourire et qui ont toutes été reçues...



Suite de la vie locale

BRAVO A MAEL ALRIC

Mael n'arrête pas de se distinguer en duathlon, que ce soit en individuel ou en équipe avec son club... Depuis quelques jours, il est **champion de France par équipe et second en individuel**, portant haut et fort les couleurs de notre commune.

FELICITATIONS !

LES TRAVAUX

Joël aura connu un été particulièrement actif avec de multiples travaux de voirie (curage des fossés), des travaux sur le réseau d'eau (multiples réparations, notamment à Tardines et Rieucros), des travaux de peinture et de restauration et le commencement de la mise des panneaux de rue et numéro (+ 100 piquets à planter...)

Le calvaire de Faveyrolles

AVANT



APRES



LA VIE ASSOCIATIVE

Avec la réduction des mesures sanitaires, cet été aura vu le retour des animations et des fêtes qui auront permis de partager des moments forts. L'ensemble des animations prévues a pu être réalisé ce qui a permis de ponctuer l'été d'animations riches et diverses.

En Juillet : concert de chorales à l'église de Salelles, feu d'artifice au-delà du pont avec d'importantes précautions pour prévenir tout départ de feu, concert Brassens de grande qualité, pique-nique chantant original au bord du Tarn (plage du Pujol), « blues festival » pour une belle soirée musicale et conviviale.

En août : excellent repas poulet animé par « no réso » pour les cinquante ans des amis de Salelles, le quine des chasseurs toujours attendu et apprécié, la soirée jeux à Salelles pour un moment convivial, le vide grenier toujours aussi fréquenté et apprécié, le concours de pétanque à l'ombre des arbres au camping du Battut, la traditionnelle fête votive du village dans une ambiance joyeuse et conviviale, avec le traditionnel repas aligot-confit de canard, la Peña Sureños qui a su animer le village et le marché des producteurs de pays, la fête a su rassembler les villageois, heureux de se retrouver dans une ambiance festive.

En septembre : le repas des villages, toujours aussi apprécié dans un cadre bucolique, les journées du patrimoine avec la visite des églises de la commune, des épreuves du certificat d'étude, la visite guidée du château, la fête de la bibliothèque avec des jeux partagés...

Les associations organisatrices (Le Comité des fêtes, chemin faisant, vie et château, les chasseurs, Gérard, les amis de Salelles, les bénévoles de la bibliothèque ...) tiennent à remercier toutes les personnes ayant aidé et participé à ces événements.

D'ores et déjà des animations sont en cours de préparation pour l'automne et l'hiver : quine du comité des fêtes (le 19 novembre), spectacle de théâtre, rando resto le 16 octobre, et le marché de Noël au château **le 11 Décembre** sans oublier les animations de l'hiver avec de nombreuses initiatives (projet d'un carnaval avec les parents d'élèves, fête de la saint Patrick, bal du printemps, randonnée gastronomique, téléthon...). Une prochaine réunion des associations permettra d'harmoniser le calendrier des animations.

Suite de la vie associative

QUELQUES IMAGES DES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

Un petit jeu pour finir ...

Retrouver quel événement est photographié



Suite de la vie associative



1/concert chorale, 2/ pique-nique des villages, 3/ concert Brassens, 4/ repas Salelles, 5 / repas fête /concert choral, 6/célébration fête, 7/ cérémonie aux monuments aux morts fête, 8/ brocante du 15 août, 9/ concert Poly sons, 10/ pique-nique plage du Poujol

Une vitrine numérique pour valoriser les produits du territoire

Une « vitrine numérique » a été créée sur le territoire par la Communauté de communes pour donner un accès numérique simple à la richesse et à la variété des productions locales (commerces, activités, producteurs, artisans, professionnels...). Conviviale et agréable, elle permet à l'utilisateur d'effectuer ses recherches par mot clef, par type d'activité, par localisation, par produit... Elle est également accessible depuis le site de la communauté de communes (sur la première page, rubrique « en 1 clic », il convient de cliquer sur le bouton « commerce ») :

[Site officiel de la Communauté de Communes du Saint-Affricain, Roquefort, 7 Vallons \(comcom-sar7v.fr\)](http://comcom-sar7v.fr)).

Chaque producteur, artisan, commerçant, professionnel peut s'y inscrire (<https://www.vivrelocal-vitrinedusaintaffricain-paysderoquefort.fr/>) et y actualiser sa présentation (avec ou sans logo) . c'est simple et gratuit.



Aline Boi
305 Chemin des Canacs
12480 St Izairé
06 10 24 71 74
ungraindesoi@gmail.com



Cabinet de Naturopathie et de Médecine Traditionnelle Chinoise

C'est avec une grande joie que je vous annonce l'ouverture de mon cabinet de consultation sur la commune de St Izairé au hameau Les Canacs.

Les consultations se déroulent les **mardi, mercredi et jeudi** sur rendez-vous, en présentiel au cabinet ou en distanciel après une première rencontre.